

# FESTIVAL ART'TANIK

## 69910 VILLIE-MORGON



« ART AD'HOC ETC. » est né d'abord d'une amitié de groupe qui fêtera ses 10 ans en 2019. Cette amitié elle-même s'est bâtie au fil des ans entre un professeur d'art plastique et ses fidèles élèves.

L'idée était de créer une association ayant pour vocation le partage sans limites de l'art de la création sous toutes ses formes.

« ART AD'HOC ETC. » a donc naturellement vu le jour en janvier 2018. L'idée de départ est simple : organiser des expositions en partenariat avec le magnifique caveau du cru Morgon à Villié-Morgon dans le Beaujolais.

Ils ont le lieu magique, nous avons les artistes et le public. C'est ainsi que la 1<sup>ère</sup> exposition aura lieu les 19/20/21 octobre 2018. Baptisé « FESTIVAL ART'TANIK » il proposera à 30 artistes Artypiks de présenter leurs dernières créations dans cet écrin de pierre et d'histoire de la vigne...

## CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Cet appel à candidature est ouvert aux artistes plasticiens contemporains ; peinture, dessin, sculpture, photographie, assemblage,...
- Ce dossier doit obligatoirement être présenté sous la forme d'un dossier papier en format A4.
- Les dossiers doivent être retournés avant le 1<sup>er</sup> juin 2018.
- Le comité de sélection se réunira la première quinzaine de juin 2018. Les résultats vous seront communiqués personnellement à partir du 16 juin.

## CRITERES DE SELECTION :

Tout travail artistique doit être original, pas de copies. 30 artistes seront sélectionnés

## IL DOIT COMPORTER :

- Un texte d'une dizaine de lignes comportant votre présentation, votre démarche et vos techniques.
- 5 à 10 photos maximum des œuvres en précisant pour chacune le titre de l'œuvre, la technique utilisée et le format en légende.
- Le bordereau d'acceptation du règlement ci-joint dûment rempli et signé.

## ENGAGEMENT DE L'ARTISTE :

Tout artiste sélectionné s'engage :

- A être en règle avec la législation des artistes ; maison des artistes, n° Siret ou Siren, ... et à être en mesure de présenter ces papiers en cas de besoin.
- A être présent sur le lieu d'exposition les 19 /20 et 21 octobre 2018.
- A envoyer le règlement pour l'inscription au festival dès qu'il en aura été averti.
- Les artistes sont seuls responsables de leurs ventes.
- La participation au festival Art'Tanik entraîne l'autorisation de la parution des images des artistes et des œuvres pour tous les supports de communication (affiches, flyers, catalogues, ...) et les artistes renoncent à tous leurs droits d'images.
- Tombola : nous vous proposons de présenter 1 œuvre d'une valeur de 100€ pour la tombola. Il y aura 3 tirages au sort, les œuvres choisies seront payées par l'association.

## INSTALLATION :

Elle se fait par les artistes le vendredi 19 octobre de 10h à 17h et ils doivent apporter tout le matériel nécessaire pour leur installation. Chaque stand mesure 3 X 3 M, avec des grilles de chaque côté.

## DECROCHAGE :

Il se fait le dernier jour après l'heure indiquée sur le programme, et par respect du public, aucun décrochage avant l'heure.

**REPAS** : nous vous proposerons des repas pendant le festival

**TARIF** : 30 € pour les 3 jours

**VERNISSAGE** : vendredi 19 octobre à partir de 19h

## ENVOI DE VOTRE DOSSIER :

Melle LONGEPIERRE CORINE

ART AD'HOC ETC.

264 route des chênes

69910 VILLIE MORGON

MAIL : [artadhocetc@gmx.fr](mailto:artadhocetc@gmx.fr)

## RETOUR DU DOSSIER :

Si vous souhaitez récupérer votre dossier de candidature, merci de fournir une enveloppe timbrée avec votre adresse.



## ART CONTEMPORAIN

### BORDEREAU D'ACCEPTATION DU REGLEMENT

NOM :

Prénom :

NOM d'artiste :

Adresse :

Ville :

Code postal :

N° de portable :

Adresse mail :

DISCIPLINE :

Je soussigné ..... déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à candidature pour exposer lors du festival Art'Tanik à Villié-Morgon, et en accepter toutes les conditions.

Fait à :

Le :

Signature